



/flash-info

Bonjour à toutes et tous

Je vous invite à découvrir notre nouvelle flash info avec les actualités à venir.

Bonne lecture

Luc CHAVASSIEUX



INSCRIPTIONS à L'ECOLE DU LOUP

RENTREE DE SEPTEMBRE 2026 INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES

Les inscriptions pour l'an prochain à l'Ecole du loup se feront à partir du 23 février sur rendez-vous. Vous pouvez appeler l'école au : 04.78.44.11.49 (ne pas hésiter à laisser un message) ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : ce.0691369n@ac-lyon.fr
Nous aurons besoin des documents suivants : - le carnet de santé ou de vaccinations - un justificatif de domicile - le livret de famille - le certificat de radiation (si votre enfant a déjà été scolarisé)

Valérie AGNESINA, directrice

Infos Parents : un espace d'écoute pour toutes les familles

Parce qu'être parent, c'est avancer chaque jour avec des questions, des doutes et parfois le besoin d'un coup de pouce, l'espace d'écoute *Infos Parents* ! ouvre ses portes pour accompagner toutes les familles du Pays Mornantais.

Lire l'article

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE

Pour économiser l'eau, adoptons les bons réflexes !

Aide financière de 50€ pour l'acquisition d'un système de récupération des eaux pluviales, limitée à un par logement/foyer.

La commune de Chaussan s'est engagée via sa politique de transition écologique dans une démarche de préservation des ressources naturelles, dont la ressource en eau.

Cette démarche complète les actions globales pour la gestion de la ressource en eau menées par le syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon (SMAGGA) dont la commune fait partie.

Afin d'associer les habitants à cet engagement, il a été décidé lors du conseil municipal du 2 mars 2023 de promouvoir l'acquisition de systèmes de récupérateurs d'eaux pluviales pour un usage domestique, hors consommation alimentaire.

Les particuliers domiciliés sur la commune de Chaussan, installant des systèmes de récupération des eaux de pluie sur le territoire de la commune et qui en font la demande, peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 50€ TTC. Cet équipement de récupération d'eaux de pluies aura une capacité de 500 litres minimum (cuve) et de ses accessoires éventuels (kit de raccordement, robinet, filtres, pompe). Une seule aide sera attribuée par foyer/logement.

Aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eaux de pluie

Pour économiser l'eau, adoptons les bons réflexes !

[Lire l'article](#)

[Voir
toutes
les
actualités](#)

Agenda



Du 15/01/2026 au 16/02/2026

Recensement de la population 2026

RECENSEMENT A CHAUSSAN Mi-janvier 2026 En ce début d'année 2026, Chaussan réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

[Voir l'événement](#)

Les contes de kiki la sorcière

Entrée libre et gratuite

Les mercredis

21 janvier *

Et

18 mars 2026

À 9h 30

Bibliothèque Croque-Livres

À CHAUSSAN



Du 21/01/2026 au 19/03/2026

Contes de Kiki la sorcière

LE 21 JANVIER ANNULÉ

[Voir l'événement](#)



Le 06/02/2026

Conférence: "Parler du monde autrement avec l'astrologie"

Présence au monde

[Voir l'événement](#)



CHAUSSAN (69)

SOIRÉE SOLIDAIRE ORGANISÉE PAR LE CCAS

Vivante !

De Laurence Verrier
Avec Isabelle Alméras-Heyraud

Cie l'Arbre sous la lune
Création 2024

Samedi
7 FÉVRIER
20H
Salle des fêtes
Ouverture des portes 19H30

Participation libre, au bénéfice des associations de prévention
et d'accompagnement des personnes concernées par le cancer.
Inscription au 04 78 44 15 48 / accueil@chaussan.fr



Le 07/02/2026

Théâtre "Vivante!"

Le CCAS de Chaussan vous propose une soirée solidaire

[Voir l'événement](#)

[Voir tous
les
événements](#)

Nous contacter

Mairie

Centre Bourg
69440 Chaussan



Conformément à la "Loi Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant.

Consultez la page de notre site web : [Exercer ses droits sur ses données personnelles](#)